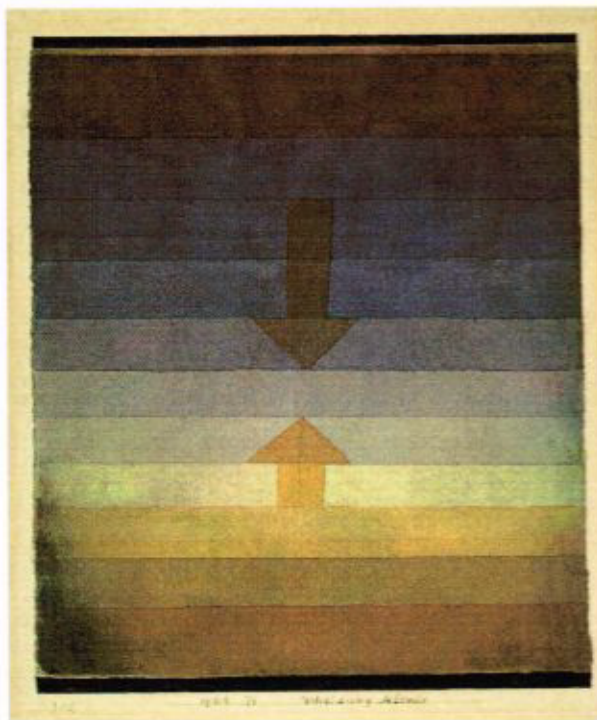


D. PERRIN & L. SOUTIF (DIR.)

WITTGENSTEIN EN CONFRONTATION



ARTICLES

V. AUCOUTURIER

E. MARROU

D. PERRIN

M. PONSONNET

J.-J. ROSAT

G. SCHMEZER

L. SOUTIF

TRADUCTIONS

G. EVANS, « LES CHOSES SANS L'ESPRIT.

UN COMMENTAIRE DU CHAPITRE DEUX DES INDIVIDUS DE STRAWSON »

L'expression naturelle des intentions : un débat entre Anscombe et Wittgenstein ?

Valérie Aucouturier
(Université Paris 1, University of Kent)

Au paragraphe deux de *L'intention*²³, Elizabeth Anscombe défend, à l'encontre de Wittgenstein, la thèse suivante : bien qu'on puisse parler d'une expression naturelle des émotions, on ne peut parler d'une expression *naturelle* des intentions ; les expressions d'intentions sont toujours *conventionnelles*. Elle ajoute à cela que les bêtes peuvent *avoir* des intentions mais qu'on ne peut dire qu'elles *expriment* des intentions. Cette remarque met en jeu plusieurs distinctions. D'abord, on peut distinguer les notions de « naturel » et de « conventionnel » et noter l'idée selon laquelle l'expression d'une intention serait nécessairement conventionnelle. Ensuite, on peut différencier « (l'expression d')une intention » de « (l'expression d')une émotion ». Enfin, une distinction qui va s'avérer cruciale est celle qui sépare le fait d'*avoir* une intention de celui d'*exprimer* une intention.

L'objectif de cet article est de clarifier l'enjeu de ce passage de *L'intention* et de comprendre pourquoi Anscombe éprouve le besoin d'insister sur cette idée selon laquelle Wittgenstein a tort de parler de « l'expression naturelle d'une intention ». Ceci afin de montrer que cette remarque passagère n'a rien de trivial et s'inscrit vraisemblablement de façon très cohérente dans l'approche générale de son auteur concernant les intentions et l'action intentionnelle. Ainsi, si l'on s'accorde avec les conceptions d'Anscombe, il serait cohérent d'adhérer également à la thèse selon laquelle il n'y a pas d'*expression* naturelle des intentions, au sens du moins où il en est question ici.

WITTGENSTEIN

Arrêtons-nous d'abord un instant sur la remarque de Wittgenstein concernée et voyons de quelle façon il décrit « l'expression naturelle d'une intention » :

²³ *Intention*, Oxford, Blackwell, 1957 ; tr. fr. par M. Maurice & C. Michon, *L'intention*, Paris, Gallimard, 2002.

Quelle est l'expression naturelle d'une intention ? – Regarde un chat qui s'approche furtivement d'un oiseau, ou un animal qui veut fuir.

((Rapport aux phrases relatives à des sensations [*Empfindungen*].))²⁴

Il semble que, pour Wittgenstein, on puisse qualifier une expression de « naturelle » dès lors qu'elle peut être exprimée par un comportement animal (ce qui n'exclut bien entendu pas qu'un comportement humain puisse être « l'expression naturelle d'une intention »). « L'expression naturelle » apparaît, dans cet exemple, comme expression par le biais d'un pur comportement (non-linguistique ou pré-linguistique)²⁵ manifestant une pensée, une volonté, ou une attitude sans que soit employé(e) un quelconque *concept* (humain) ou une *capacité conceptuelle* qui l'identifierait. On peut attribuer au chat l'intention d'attraper l'oiseau sans que le chat ne nous dise rien à propos de ses intentions. De la même façon, on concédera qu'il *voit* la balle avec laquelle nous jouons avec lui et qu'il *ressent* de la douleur lorsqu'il est blessé. On comprend le « rapport aux phrases relatives à des sensations » suggéré par Wittgenstein en cela que nous n'avons pas besoin de regarder à l'intérieur de la tête du chat pour savoir qu'il s'approche furtivement de l'oiseau, qu'il voit la balle ou qu'il a mal ; on le voit simplement par l'*observation* de son comportement.

Anscombe serait certainement d'accord avec cette définition de « l'expression naturelle » comme expression sans concepts ou pré-linguistique. Ce qu'elle refuse d'admettre, c'est qu'une intention puisse être *exprimée naturellement* en ce sens par un chat s'approchant furtivement d'un oiseau ou par un chien grattant à la porte. Non pas qu'une intention ne puisse être exprimée par un simple comportement, mais être capable d'*exprimer* une intention serait plutôt le résultat d'un processus d'apprentissage incluant l'apprentissage de la grammaire des intentions et de l'action intentionnelle. C'est du moins ce que défend Kenny dans *The Metaphysics of Mind*²⁶ lorsqu'il affirme que seuls « les animaux possédant un langage » peuvent « effectuer des actions intentionnelles ou avoir des raisons d'agir »²⁷, en raison même de leur capacité à maîtriser un langage (incluant la capacité à fournir des raisons d'agir). Il n'est pas évident que Anscombe assimile si directement le fait d'effectuer des actions intentionnelles avec celui d'avoir des raisons d'agir, mais elle croit également qu'il y a quelque chose d'essentiellement linguistique dans la *pratique* d'actions intentionnelles, impliqué par l'usage de cette grammaire. L'objet de ce texte est notamment de comprendre les raisons de ce lien profond entre langage et

²⁴ *PU*, § 647, tr. fr. (modifiée), p. 234.

²⁵ C'est du moins l'interprétation qu'en donne P. M. S. Hacker dans : *Wittgenstein : Mind and Will: An Analytical Commentary on the « Philosophical Investigations »*, vol. 4, Oxford, Blackwell, 1997, p. 410-411.

²⁶ A. Kenny, *The Metaphysics of Mind*, Oxford, Oxford University Press, 1992.

²⁷ *Op. cit.*, p. 38.

intentions et de mettre au
formulation de Wittgenstein

ANSCOMBE

Voici le paragraphe de bêtes ne peuvent pas du tout discussion :

L'intention a l'air d'être quibêtes (qui, par exemple, ne sont dépourvues d'une expression que le chat qui traque un oiseau n'a d'intention : autant dire d'instinct) : s'arrêter. L'intention diffère de la purement conventionnelle. Si nous acceptons d'inclure dans le langage est conventionnel. Il me semble que « l'expression naturelle d'un

D'après ce qui est suggéré
correctement, il faut tenir compte
Cette formulation de la théorie
intentions mais ne peuvent les
expliquer cette distinction entre
Car on a facilement l'intuition
quelque chose soit exprimé
faut d'abord pouvoir en reconstruire
penser que les animaux ne peuvent
simplement pas. C'est la position
ce n'est vraisemblablement pas
abord, ceci fait apparaître sans
d'un point de vue wittgensteinien
créature pourrait *avoir* une certaine
l'exprimer. Or Anscombe voit
intentions aux animaux sans
intentions. Essayons de clarifier

²⁵ *Intention*, § 2, tr. fr., p. 39.

²⁹ *Intention*, § 2, tr. fr., p. 38.

on ? – Regarde un chat qui
qui veut fuir.

[*Empfindungen*].))²⁴

se qualifier une expression de
par un comportement animal (ce
ortement humain puisse être
expression naturelle » apparaît,
is d'un pur comportement (non-
ne pensée, une volonté, ou une
que *concept* (humain) ou une
ut attribuer au chat l'intention
rien à propos de ses intentions.
alle avec laquelle nous jouons
il est blessé. On comprend le
» suggéré par Wittgenstein en
intérieur de la tête du chat pour
u'il voit la balle ou qu'il a mal ;
mportement.

avec cette définition de
s concepts ou pré-linguistique.
ntention puisse être *exprimée*
ant furtivement d'un oiseau ou
u'une intention ne puisse être
être capable d'*exprimer* une
ssus d'apprentissage incluant
de l'action intentionnelle. C'est
*ysics of Mind*²⁶ lorsqu'il affirme
peuvent « effectuer des actions
raison même de leur capacité à
rnir des raisons d'agir). Il n'est
nt le fait d'effectuer des actions
agir, mais elle croit également
rique dans la *pratique* d'actions
mmaire. L'objet de ce texte est
lien profond entre langage et

acker dans : *Wittgenstein : Mind and
al Investigations* », vol. 4, Oxford,
versity Press, 1992.

intentions et de mettre au jour ce qui, selon Anscombe, ne va pas dans la
formulation de Wittgenstein.

ANSCOMBE

Voici le paragraphe de *L'intention*, dans lequel Anscombe affirme que les
bêtes ne peuvent pas du tout exprimer des intentions et sur lequel s'appuie cette
discussion :

L'intention a l'air d'être quelque chose que nous pouvons exprimer, mais que les
bêtes (qui, par exemple, ne donnent pas d'ordres) peuvent *avoir*, tout en étant
dépourvues d'une expression distincte d'intention. En effet, les mouvements d'un
chat qui traque un oiseau ne peuvent guère être appelés une *expression*
d'intention : autant dire d'une voiture qui cale qu'elle exprime le fait qu'elle va
s'arrêter. L'intention diffère à cet égard de l'émotion : son expression est
purement conventionnelle – nous pourrions dire « linguistique », si nous
acceptons d'inclure dans le langage certains mouvements corporels dont le sens
est conventionnel. Il me semble que Wittgenstein a eu tort de parler de
« l'expression naturelle d'une intention » (*Recherches Philosophiques*, § 647)²⁸.

D'après ce qui est suggéré dans ce paragraphe, pour comprendre l'objection
correctement, il faut tenir compte de l'accent mis sur la notion d'« expression ».
Cette formulation de la thèse selon laquelle les bêtes peuvent *avoir* des
intentions mais ne peuvent les *exprimer* à quelque chose de troublant. Comment
expliquer cette distinction entre *avoir* une intention et *exprimer* une intention ?
Car on a facilement l'intuition que, pour qu'il y ait expression, il faut que
quelque chose soit exprimé²⁹ et que, pour qu'il y ait *attribution* d'intention, il
faut d'abord pouvoir en reconnaître l'expression. Cette perspective laisserait à
penser que les animaux ne peuvent exprimer leurs intentions, puisqu'ils n'en *ont*
simplement pas. C'est la position de Kenny dans *The Metaphysics of Mind*, mais
ce n'est vraisemblablement pas celle adoptée par Anscombe ici. Au premier
abord, ceci fait apparaître sa position comme extrêmement complexe. En effet,
d'un point de vue wittgensteinien, il est difficile de concevoir comment une
créature pourrait *avoir* une certaine pensée sans avoir la moindre possibilité de
l'*exprimer*. Or Anscombe veut dire que nous avons tendance à attribuer des
intentions aux animaux sans que jamais ils n'expriment rien de tel que des
intentions. Essayons de clarifier ce point.

²⁸ *Intention*, § 2, tr. fr., p. 39.

²⁹ *Intention*, § 2, tr. fr., p. 38.

LE LIEN ENTRE AVOIR ET EXPRIMER : LES ANIMAUX ONT-ILS DES INTENTIONS ?

On pourrait se représenter une version extrême de la thèse d'Anscombe par le biais de la thèse de Kenny (qui n'est naturellement pas celle de Wittgenstein). Celui-ci, on va le voir, est d'accord avec Wittgenstein pour dire qu'il existe un lien très important (quasiment indissociable) entre l'*expression* d'intentions et l'*attribution* d'intentions. Mais, alors que Wittgenstein pense que les animaux peuvent *exprimer* (naturellement) des intentions puisqu'ils *ont* des intentions (et inversement), Kenny pense parallèlement que les animaux ne peuvent pas *avoir* des intentions puisqu'ils sont incapables de les *exprimer* (de manière *linguistique*, au sens proposé par Anscombe). Cependant, en dépit d'une certaine fidélité à Wittgenstein, la thèse de Kenny semble contraindre le langage d'une façon qui n'est admise ni par les vues d'Anscombe, ni par celles de Wittgenstein. Elle défend en effet l'idée selon laquelle nous *ne devrions pas* attribuer des intentions aux animaux (bien que nous le fassions), car « les concepts que nous attribuons aux animaux doivent être des concepts dont la possession peut être manifestée par des comportements non-verbaux »³⁰. Ce qui veut dire que, selon Kenny, les intentions ne peuvent même pas être *seulement* manifestées (en un sens qui implique une forme d'expression passive) par des comportements non-verbaux. Anscombe serait d'accord avec cette seconde assertion (c'est ce que nous allons préciser) mais pas avec le reste de la thèse de Kenny, puisqu'elle suit Wittgenstein pour dire que les animaux *ont* des intentions.

ON NE RECONNAÎT PAS L'INTENTION EN CE QU'ELLE SERAIT LE SIGNE D'UN ACTE INTÉRIEUR D'INTENTION

On ne peut pas dire que par « *avoir* une intention » Anscombe fasse référence à une sorte d'« acte intérieur » d'intention qui devrait avoir lieu indépendamment de son expression. Ce n'est certainement pas ce qu'elle veut dire en affirmant qu'une créature peut avoir une intention sans l'exprimer. On ne trouvera clairement pas le contraste entre sa position et celle de Wittgenstein en cherchant à mettre le doigt sur un quelconque critère interne de l'intention comme acte intérieur d'intention accompagnant toute action intentionnelle ou toute expression (sincère) d'intention. Il suffit de comparer Anscombe :

Une action n'est pas appelée « intentionnelle » en vertu d'une caractéristique supplémentaire qui s'y ajouterait au moment de son accomplissement³¹.

³⁰ *The Metaphysics of Mind*, p. 37.

³¹ *Intention*, § 19, tr. fr., p. 70.

Une intention n'a pas à être un
à l'action intentionnelle dont elle
soit contemporain³².

Et Wittgenstein :

Pourquoi est-ce que je veux
encore de mon intention [M]
est aussi quelque chose qui s'
l'informer de quelque chose qui
ce qui s'est produit à ce moment

Mais que se passe-t-il lorsque
se passe que j'ouvre le robinet
se passe que j'ouvre le robinet
pas contenu dans le fait que j'
être exprimée, et elle ne peut
si cela fait partie du langage³⁴.

Lorsque Wittgenstein dit
exprimée, et elle ne peut avoir
cela fait partie du langage », il
y avoir d'expression d'intention
sans expression d'intention on
Leur point de départ est donc
observe que celui-ci nous aut
externes publics (linguistique)
désaccord réside dans le
comportements animaux remp
pas (sauf à imaginer des anim
C'est à ce titre que Wittgenst
qu'un chat s'approchant furtiv
d'attitude intentionnelle, puisq
intentionnelle (le chat a l'inten
telle attitude comme l'expres
pour Wittgenstein, il n'y a ri
comme « l'expression naturel
pas la convention, on peut,
comme un cas d'expression d

³² « The Causation of Action » (19
Ethics, M. Geach & L. Gormally (1
Philosophy and Public Affairs, 2005.

³³ *PU*, § 659 ; tr. fr., p. 236.

³⁴ *BT*, § 44, p. 145.

LES ANIMAUX ONT-ILS DES

me de la thèse d'Anscombe par
ment pas celle de Wittgenstein).
enstein pour dire qu'il existe un
entre l'expression d'intentions et
Wittgenstein pense que les animaux
puisque'ils ont des intentions (et
es animaux ne peuvent pas avoir
le les exprimer (de manière
ependant, en dépit d'une certaine
ble contraindre le langage d'une
pe, ni par celles de Wittgenstein.
ne devrions pas attribuer des
ns), car « les concepts que nous
pts dont la possession peut être
»³⁰. Ce qui veut dire que, selon
e seulement manifestées (en un
ve) par des comportements non-
seconde assertion (c'est ce que
la thèse de Kenny, puisqu'elle
des intentions.

EN CE QU'ELLE SERAIT LE

e intention » Anscombe fasse
tention qui devrait avoir lieu
ertainement pas ce qu'elle veut
intention sans l'exprimer. On ne
ition et celle de Wittgenstein en
e critère interne de l'intention
toute action intentionnelle ou
comparer Anscombe :

en vertu d'une caractéristique
n accomplissement³¹.

Une intention n'a pas à être un état psychologique distinct existant précédemment à l'action intentionnelle dont elle est l'intention, ni même un état distinct qui lui soit contemporain³².

Et Wittgenstein :

Pourquoi est-ce que je veux l'informer non seulement de ce que j'ai fait, mais encore de mon intention [*Intention*] ? – Certainement pas parce que l'intention est aussi quelque chose qui s'est produit à ce moment-là. Mais parce que je veux l'informer de quelque chose qui *me* concerne, de quelque chose qui va au-delà de ce qui s'est produit à ce moment-là³³.

Mais que se passe-t-il lorsque j'ouvre le robinet afin que [so that] l'eau coule ? Il se passe que j'ouvre le robinet et qu'ensuite l'eau coule ou ne coule pas. Donc il se passe que j'ouvre le robinet. Ce qui suit le mot « afin que », l'intention, n'est pas contenu dans le fait que j'ouvre le robinet. Si l'intention est présente elle doit être exprimée, et elle ne peut avoir été exprimée par le fait d'ouvrir le robinet que si cela fait partie du langage³⁴.

Lorsque Wittgenstein dit que « si l'intention est présente elle doit être exprimée, et elle ne peut avoir été exprimée par le fait d'ouvrir le robinet *que si cela fait partie du langage* », il s'accorde avec Kenny sur le fait qu'il ne peut pas y avoir d'expression d'intention qui ne fasse pas « partie du langage » et que sans expression d'intention on ne peut pas dire qu'une intention « est présente ». Leur point de départ est donc identique : on remarque un jeu de langage et on observe que celui-ci nous autorise à attribuer des intentions selon des critères externes publics (linguistiques, comportementaux et contextuels). Leur désaccord réside dans le fait que Wittgenstein pense que certains comportements animaux remplissent ces critères tandis que Kenny ne le pense pas (sauf à imaginer des animaux maîtrisant le jeu de langage des intentions). C'est à ce titre que Wittgenstein remarque au paragraphe 647 des *Recherches* qu'un chat s'approchant furtivement d'un oiseau peut constituer un bon exemple d'attitude intentionnelle, puisque nous voyons communément en cela une action intentionnelle (le chat a l'intention d'attraper l'oiseau) et nous comprenons une telle attitude comme l'expression ou la manifestation d'une intention. Ainsi, pour Wittgenstein, il n'y a rien de problématique à décrire une telle attitude comme « l'expression naturelle d'une intention » : même si le chat ne maîtrise pas la convention, on peut, d'après la convention, reconnaître son attitude comme un cas d'expression d'une intention. L'expression est naturelle dans la

³² « The Causation of Action » (1983), dans : G. E. M. Anscombe, *Human Life, Action and Ethics*, M. Geach & L. Gormally (eds.), Exeter, Charlottesville (VA), St Andrews Studies in Philosophy and Public Affairs, 2005, p. 95.

³³ *PU*, § 659 ; tr. fr., p. 236.

³⁴ *BT*, § 44, p. 145.

mesure où elle se passe de concepts (le chat n'a pas besoin de maîtriser notre jeu de langage). Elle est expression d'une intention puisque nous sommes enclins à reconnaître ou à décrire le comportement du chat comme un comportement intentionnel qui nous est familier. Pour Wittgenstein, avoir et exprimer une intention sont nécessairement liés car l'expression est en quelque sorte le critère privilégié de l'attribution.

Kenny adopte cette dernière thèse mais il hérite d'Anscombe l'idée de la nécessaire dimension « linguistique » (conventionnelle) du jeu de langage des intentions (incluant « certains mouvements corporels dont le sens est conventionnel »). Cependant, il tire certaines conséquences de cette idée, qu'elle-même rejette : notamment la thèse selon laquelle toute créature ne possédant pas la capacité d'exprimer verbalement ses intentions ne peut non seulement pas *exprimer* ses intentions, mais ne peut pas non plus s'en voir *attribuer*. Selon lui, avoir une intention implique qu'on soit capable de spécifier cette intention : « Pour avoir des raisons d'agir, il faut être capable de fournir des raisons d'agir »³⁵. Mais il ne s'ensuit pas que toute action intentionnelle doive être exprimée verbalement (publiquement ou dans la tête de l'agent).

L'approche de Kenny semble, on l'a dit, restreindre le jeu de langage en lui imposant des règles, ce qui n'est pas le projet d'Anscombe. Au contraire, fidèle sur ce point à Wittgenstein, elle souhaite commencer par « constater le jeu de langage » et le considérer comme « la chose primaire »³⁶. Voici la façon dont elle présente sa méthode d'enquête au début de *L'intention* :

Si nous voulons comprendre ce qu'est l'intention, il semble alors qu'il faille chercher quelque chose qui n'existe que dans la sphère de l'esprit. Dès lors, même si l'intention débouche sur des actions (...) on sera portés à croire que ce qui a lieu physiquement (ce qu'un homme fait effectivement) est la dernière chose à considérer dans notre enquête. Je souhaite au contraire montrer que c'est la première³⁷.

Elle adopte donc la stratégie de Wittgenstein selon laquelle, si on veut apprendre quelque chose au sujet des intentions, il faut étudier les situations (réelles ou fictives) dans lesquelles nous parlerions d'intentions, ou que nous qualifierions d'action intentionnelle. Il faut mettre au jour les règles normatives qui déterminent dans quels cas nous pouvons et dans quels cas nous ne pouvons pas parler d'action intentionnelle. Cette ligne de recherche va de pair avec cette idée que « l'intention [*Absicht*] est incorporée à la situation, aux coutumes des humains et à leurs institutions »³⁸, c'est-à-dire avec l'idée que le jeu de langage des intentions est incorporé dans une pratique créée par les humains, liée à une

³⁵ *The Metaphysics of Mind*, p. 42.

³⁶ *PU*, §§ 655-656 ; tr. fr. (modifiée), p. 235.

³⁷ *Intention*, § 4 ; tr. fr., p. 44.

³⁸ *PU*, § 337 ; tr. fr. (modifiée), p. 161.

forme de vie. Le fait qu'on pu
dépend donc de critères publ
est déterminé par les règles
contextuelles, notamment la s
ce qu'il se passe, des éléments

Un point crucial de cette discussion est que Kenny s'accorde sur une conception conventionnel au sens où il n'y a pas de convention, toutefois brièvement, avant d'aborder l'analyse qui précède. Wittgenstein conventionnel ne nous empêche d'utiliser des expressions (naturelles) d'intention car il s'accorde avec Anscombe que l'intention n'est nécessairement conventionnelle. Elle ne peut exprimer conventionnellement une intention, puisqu'elle est incapable de (s'exprimer) d'intentions sont nées, autant exclu que nous attribuons à ces conventions (ce jeu de langage) peuvent être dites avoir des intentions. Elle exprime. Elle rompt le lien entre avoir et exprimer une intention.

CONNAÎTRE SES INTENT D'EXPRIMER SES INTENT

La question repose donc, sur la maîtrise des dimensions et d'intentions forme la condition *connaître* et à *exprimer* ses similarité de nos formes de vie. Parler d'une expression naturelle n'ont pas *appris* à les exprimer. L'expression naturelle, non-apprise, absence de maîtrise, en premier lieu, exclut les animaux du domaine

Anscombe maintient cependant que personne chez l'agent qui exprime ce point de vue privilégié sur ce qu'il est capable d'en rendre compte, de la part d'étant la réalisation d'une cer-

pas besoin de maîtriser notre jeu
puisque nous sommes enclins à
chat comme un comportement
Wittgenstein, avoir et exprimer une
on est en quelque sorte le critère

hérite d'Anscombe l'idée de la
tionnelle) du jeu de langage des
corporels dont le sens est
s conséquences de cette idée,
elon laquelle toute créature ne
nent ses intentions ne peut non
ne peut pas non plus s'en voir
e qu'on soit capable de spécifier
r, il faut être capable de fournir
que toute action intentionnelle
ou dans la tête de l'agent).
treindre le jeu de langage en lui
'Anscombe. Au contraire, fidèle
nencer par « constater le jeu de
rimaire »³⁶. Voici la façon dont
l'intention :

on, il semble alors qu'il faille
la sphère de l'esprit. Dès lors,
) on sera portés à croire que ce
effectivement) est la dernière
e au contraire montrer que c'est

ein selon laquelle, si on veut
s, il faut étudier les situations
rions d'intentions, ou que nous
re au jour les règles normatives
dans quels cas nous ne pouvons
recherche va de pair avec cette
la situation, aux coutumes des
vec l'idée que le jeu de langage
éée par les humains, liée à une

forme de vie. Le fait qu'on puisse reconnaître une action comme intentionnelle
dépend donc de critères publics de reconnaissance appris dans le langage et
est déterminé par les règles du langage. Ces critères incluent des données
contextuelles, notamment la situation historique (dans une sorte de narration) de
ce qu'il se passe, des éléments de la situation, etc.

Un point crucial de cette discussion est donc que Wittgenstein, Anscombe et
Kenny s'accordent sur un point : le jeu de langage des intentions est
conventionnel au sens où il résulte d'un processus d'apprentissage. Résumons
toutefois brièvement, avant de poursuivre, les différences mises au jour par
l'analyse qui précède. Wittgenstein pense que le fait que ce jeu de langage soit
conventionnel ne nous empêche pas de voir dans le comportement animal des
expressions (naturelles) d'intentions. Kenny pense que ce fait nous en empêche
car il s'accorde avec Anscombe sur l'idée que l'expression d'une intention est
nécessairement *conventionnelle* et en déduit qu'une créature ne pouvant
exprimer conventionnellement des intentions *ne peut avoir* aucune intention –
puisque'elle est incapable de (se) les formuler. D'après Anscombe, même si les
expressions d'intentions sont nécessairement conventionnelles, il n'est pas pour
autant exclu que nous *attribuons* des intentions à des créatures ne partageant
pas ces conventions (ce jeu de langage) avec nous. C'est pourquoi ces créatures
peuvent être dites *avoir* des intentions, mais elles ne peuvent pas être dites les
exprimer. Elle rompt le lien (établi par Wittgenstein, puis par Kenny) entre
avoir et *exprimer* une intention.

CONNAÎTRE SES INTENTIONS COMME CRITÈRE DE LA CAPACITÉ D'EXPRIMER SES INTENTIONS

La question repose donc, semble-t-il, sur le fait que Anscombe considère que
la maîtrise des dimensions conventionnelle et linguistique des expressions
d'intentions forme la condition même de la possession d'une capacité à
connaître et à *exprimer* ses intentions. Là où Wittgenstein estimait que la
similarité de nos formes de vie avec celle de certains animaux nous autorise à
parler d'une expression naturelle des intentions (en dépit du fait que ceux-ci
n'ont pas *appris* à les exprimer), Anscombe rejette la possibilité d'une
expression naturelle, non-apprise et non-conventionnelle des intentions. Leur
absence de maîtrise, en première personne, du jeu de langage des intentions
exclut les animaux du domaine de l'expression d'intentions.

Anscombe maintient cependant une certaine forme d'autorité de la première
personne chez l'agent qui exprime ses intentions. Non pas au sens où il aurait un
point de vue privilégié sur *ce que sont* ses intentions, mais au sens où il doit être
capable d'en rendre compte, de les communiquer, de décrire son action comme
étant la réalisation d'une certaine intention. Les agents humains ont, selon

Anscombe, une sorte de connaissance de leurs intentions *en tant qu'intentions* que les animaux n'ont pas. Elle nomme cette sorte de connaissance la « connaissance sans observation »³⁹. Pour le dire rapidement, elle distingue la façon dont je prends connaissance des intentions des autres par l'observation de leurs comportements et attitudes, de la façon dont généralement *je n'ai pas besoin de m'observer en train d'agir* pour savoir ce que je fais (c'est-à-dire pour connaître mes buts ou mes intentions) – par contraste avec la façon dont, par exemple, je prends connaissance de ma douleur (parce que je la sens). Or les animaux ne *connaissent* pas leurs buts de cette façon, simplement parce qu'ils ne partagent pas avec nous ce *concept* d'action intentionnelle dirigée vers un but, qui serait à distance de l'action elle-même. Ils ne peuvent pas du tout exprimer d'intentions parce qu'il ne savent pas jouer au jeu de langage des intentions. Ils sont ainsi incapables de manifester une connaissance ou une conscience subjective de leurs propres intentions en tant qu'intentions. Nous allons développer ce point un peu plus loin.

Revenons un instant à Wittgenstein. Il est tout à fait probable que Anscombe ait accordé trop d'importance à sa remarque passagère, mais ceci importe peu car l'enjeu de cette discussion est de comprendre pourquoi elle la prend tellement au sérieux. Il semble donc, on l'a vu, que bien que Wittgenstein, comme Anscombe, pense que l'attribution d'intentions dépend d'un apprentissage préalable du jeu de langage des actions et des intentions, il n'en conclut pas pour autant qu'il n'y aurait *que* des expressions conventionnelles d'intentions et que les animaux ne partageant pas ces conventions avec les humains ne peuvent exprimer des intentions. Il ne pense pas que la possibilité d'une (auto-)attribution d'intentions (en première personne) soit *nécessaire* pour dire, à juste titre, que les animaux expriment des intentions : nous pouvons le dire *par observation* (de leurs comportements). Voici ce qu'en dit Donald Gustafson :

On emploie la notion d'expression naturelle d'intention pour rendre le comportement animal intelligible. Elle ne s'applique que par observation. Ce qui signifie d'abord qu'un comportement animal est une expression d'intention – voler, combattre, copuler – bien qu'on ne dise pas pour autant de l'animal qu'il exprime ce que « j'ai l'intention de voler » exprime, c'est-à-dire son intention, *par* son comportement. On spécifie les extensions de la vie d'un animal à des actions particulières en partie en lui attribuant l'expression d'intentions. Les verbes employés en rapport à ce concept d'intention n'ont pas de forme à la première personne⁴⁰.

Comme on l'a vu dans une précédente citation de Wittgenstein, ce dernier admet que cet usage particulier de l'attribution (d'expression) d'intentions dérive

de l'apprentissage préalable (p spécifique, ce qui n'exclut pas q dire qu'ils expriment naturellem dire). Le critère anscombien d propres intentions ne s'applique Wittgenstein par Gustafson, bien Anscombe entre avoir et exp pleinement justice à son objectif l'idée que si une créature peut é qu'elle les *exprime*. Or le dés précisément sur leur compréhens

Contrairement à Wittgenstein intention dans (la description *expression*, mais elle l'assimile possibilité de décrire une action une certaine intention à l'agent connaissance de son action sous

Les animaux qui n'ont pas de l comment dès lors, se demande-t toujours « sous une description avoir une pensée *portant sur* u oiseau se pose sur une brindille que la brindille soit recouverte brindille, mais pas sur une bri brindille pour picorer des graine se poser sur la brindille était u graines ? Nous le pouvons dan pense pouvoir s'échapper en vol Cette façon de parler ne présup (...) Que l'oiseau ne soit pas u dessus⁴¹.

⁴¹ On pourrait ici émettre l'objection conventionnelle de ses propres intentions sans observation est sur les raisons de son comportement. P de la participation (partielle) de certa exprimer les raisons de son comporte objection transpose le problème vers la c conventions. (Merci à J.-P. Narboux qu présente formulation).

⁴² « The Natural Expressions of Intention

⁴³ « Under a Description » (1979), dans *Mind : Collected Philosophical Papers*,

³⁹ *Intention*, §§ 4, 8, 9, 20, 28.

⁴⁰ « The Natural Expressions of Intention », *The Philosophical Forum*, vol. 2, n°3, 1971, p. 310.

intentions en tant qu'intentions de cette sorte de connaissance la fait rapidement, elle distingue la différence des autres par l'observation de la façon dont généralement *je n'ai pas* la connaissance que je fais (c'est-à-dire pour le contraste avec la façon dont, par exemple, je la sens). Or les animaux, simplement parce qu'ils ont une intentionnelle dirigée vers un objet. Ils ne peuvent pas du tout jouer au jeu de langage des humains sans une connaissance ou une compréhension en tant qu'intentions. Nous

il est à fait probable que Anscombe ne s'assagère, mais ceci importe peu pour comprendre pourquoi elle la prend. Il est évident, que bien que Wittgenstein, l'absence d'intentions dépend d'un jeu d'actions et des intentions, il n'en faut pas des expressions conventionnelles. Il ne faut pas ces conventions avec les animaux. On ne pense pas que la possibilité d'attribuer une intention (à une personne) soit *nécessaire* pour parler des intentions : nous pouvons le faire sans. Voici ce qu'en dit Donald

« l'absence d'intention pour rendre le langage possible que par observation. Ce qui est en fait une expression d'intention – mais pour autant de l'animal qu'il en a, c'est-à-dire son intention, par la vie d'un animal à des actions sans observation d'intentions. Les verbes ne sont pas de forme à la première

« l'absence d'intention pour rendre le langage possible que par observation. Ce qui est en fait une expression d'intention – mais pour autant de l'animal qu'il en a, c'est-à-dire son intention, par la vie d'un animal à des actions sans observation d'intentions. Les verbes ne sont pas de forme à la première

de l'apprentissage préalable (par celui qui les attribue) d'un jeu de langage spécifique, ce qui n'exclut pas qu'on étende cet usage aux animaux, au point de dire qu'ils expriment naturellement leurs intentions (sans le savoir, pour ainsi dire). Le critère anscombien de la connaissance non-observationnelle de ses propres intentions ne s'applique, pour ainsi dire, pas⁴¹. La défense de Wittgenstein par Gustafson, bien qu'elle tienne compte de la distinction faite par Anscombe entre avoir et exprimer une intention⁴², ne fait pourtant pas pleinement justice à son objection. Il se contente en effet d'endosser à cet effet l'idée que si une créature peut être dite *avoir* des intentions, alors on peut dire qu'elle les *exprime*. Or le désaccord entre Anscombe et Wittgenstein porte précisément sur leur compréhension respective de la notion d'expression.

Contrairement à Wittgenstein, Anscombe n'assimile pas la *présence* d'une intention dans (la description d'un) comportement à son (ou sa possible) *expression*, mais elle l'assimile à son (sa possible) attribution. Selon elle, la possibilité de décrire une action comme étant intentionnelle (donc, d'attribuer une certaine intention à l'agent) ne nécessite pas que l'agent ait une certaine connaissance de son action sous cette description :

Les animaux qui n'ont pas de langage peuvent eux aussi avoir des intentions : comment dès lors, se demande-t-on, peut-il être juste de dire qu'une intention est toujours « sous une description » ? (...) Ceci semble suggérer que l'agent devrait avoir une pensée *portant sur* une description. Mais supposons à présent qu'un oiseau se pose sur une brindille pour picorer des graines et supposons également que la brindille soit recouverte de glu. L'oiseau voulait bien sûr se poser sur la brindille, mais pas sur une brindille recouverte de glu. S'il s'est posé sur la brindille pour picorer des graines, ne pouvons-nous pas dire qu'il a considéré que se poser sur la brindille était un bon moyen d'être en position de picorer les graines ? Nous le pouvons dans la mesure où nous pouvons dire qu'un oiseau pense pouvoir s'échapper en volant vers la lumière qui traverse un obstacle vitré. Cette façon de parler ne présuppose pas que l'oiseau pensait à des descriptions. (...) Que l'oiseau ne soit pas un usager du langage n'a aucune influence là-dessus⁴³.

⁴¹ On pourrait ici émettre l'objection selon laquelle le critère de l'expression verbale ou conventionnelle de ses propres intentions comme indice d'une connaissance par l'agent de ses propres intentions sans observation est un peu faible. Il n'y a pas de sens à interroger un animal sur les raisons de son comportement. Pour autant, on peut être charitable et estimer qu'en raison de la participation (partielle) de certains animaux à nos formes de vie, l'animal parvient à exprimer les raisons de son comportement (il a faim, par exemple), mais autrement. Cette objection transpose le problème vers la question des rapports entre expressivité, communication et conventions. (Merci à J.-P. Narboux qui m'a suggéré cette objection – je reste responsable de sa présente formulation).

⁴² « The Natural Expressions of Intention », *art. cit.*, p. 304.

⁴³ « Under a Description » (1979), dans : G. E. M. Anscombe, *Metaphysics and the Philosophy of Mind : Collected Philosophical Papers*, vol. II, Oxford, Blackwell, 1981, p. 209-210.

Pour Anscombe donc, le fait que nous puissions décrire le comportement d'un animal comme une action intentionnelle ne nous autorise pas pour autant à penser que l'animal en question serait capable de penser son action de la façon dont nous la décrivons. Ceci ne suggère pas non plus que les agents humains doivent nécessairement avoir explicitement en pensée une description de ce qu'il sont en train de faire. En revanche les agents humains ont souvent une idée quand ils agissent de ce qu'ils sont en train de faire (*what they're up to*)⁴⁴ dans la mesure où ils peuvent en rendre compte. Au fond, sur ce point, Gustafson est d'accord. Le désaccord porte bien sur la question des conditions d'attribution d'une capacité d'expression.

AVOIR UNE INTENTION ET EXPRIMER UNE INTENTION

Pouvoir attribuer une intention à quelque chose (à un animal, voire à un objet inanimé) ne revient pas à dire que cette chose exprime une intention. Pour emprunter l'expression de Taylor : « nous concevons l'objet expressif non pas seulement comme nous autorisant à voir quelque chose, mais en un sens comme disant quelque chose »⁴⁵ et il ajoute qu'« avec les objets expressifs, le fait qu'ils expriment/disent/manifestent est quelque chose qu'ils *font* en un sens, plutôt que quelque chose qui leur arrive »⁴⁶. De ce point de vue, il est parfaitement acceptable de dire que le chat *a* l'intention d'attraper l'oiseau sans sous-entendre qu'il *exprime* cette intention, encore moins qu'il l'exprime naturellement. Je peux très bien, dans certaines circonstances, attribuer certaines intentions à ma voiture qui cale (surtout si je suis en plein examen de conduite) sans pour autant sous-entendre que ma voiture exprime des intentions. Pour Anscombe, il est nécessaire de maîtriser le jeu de langage des intentions et de l'action intentionnelle pour exprimer, à proprement parler, des intentions à travers des comportements et des expressions verbales (il faut pouvoir s'attribuer des intentions à soi-même). Car cette maîtrise du jeu de langage des intentions témoigne de notre capacité à connaître nos propres intentions et à effectuer des actions orientées vers un objectif donné⁴⁷.

⁴⁴ On retrouve ce type de remarque chez J. L. Austin, à la fin de « Three Ways of Spilling Ink » (1966), dans : J. L. Austin, *Philosophical Papers*, J. O. Urmson & G. J. Warnock (eds.), Oxford, Oxford University Press, 1979; tr. fr. par L. Aubert et A.-L. Hacker, *Écrits philosophiques*, Paris, Seuil, 1994.

⁴⁵ C. Taylor, « Action as Expression », dans C. Diamond & J. Teichmann (eds.), *Intention and Intentionality : Essays in Honour of G. E. M. Anscombe*, Brighton, Harvester Press, 1979, p. 75.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 76.

⁴⁷ Il ne faut bien-entendu pas considérer cette « maîtrise » du jeu de langage des intentions comme une étape chronologiquement préalable à l'effectuation d'actions intentionnelles. Les jeunes enfants peuvent agir intentionnellement sans maîtriser le vocabulaire des intentions (ils maîtrisent plutôt un certain savoir pratique qui leur permet d'anticiper ou de calculer les conséquences de

C'est pourquoi Anscombe i événement comme action hun comme étant responsable de demander les raisons. En « Pourquoi fais-tu cela ? » (ou trouve une application, on pe au moins sous une description qu'on peut légitimement (co supposer que l'agent est respor compte-rendu satisfaisant (m particulières » ou « je ne sava La *possibilité* d'attribuer une l'agent n'est en réalité pas cor des cas à propos desquels or action⁴⁹. Ainsi, la reconnaiss dépend également largement c comme étant la sienne ; à d « Pourquoi faites-vous X ? », sous une description sous laqu demander à W. pourquoi il ou veut se laver les mains ou q demander au chat pourquoi i puisse demander ceci à prop L'incapacité du chat à donr personne de ses comportement intentions, mais ceci exclut la *travers* son comportement o comme un moyen d'exprimer humain (d'un certain âge) soit certain nombre de ses comport cette position que Anscombe c

J'ai défini, il est vrai, l'action i « Pourquoi ? »). Introduire de rapportant à leur application a sembler curieux. Pourtant, r animaux. Nous le faisons pr d'une façon parfaitement car nous décrivons ce qu'ils font

leurs actions). Cette maîtrise doit don de l'agir intentionnel.

⁴⁸ *Intention*, § 16.

⁴⁹ Notons que, ainsi présenté, le critère

ssions décrire le comportement
 nous autorise pas pour autant à
 e penser son action de la façon
 on plus que les agents humains
 pensée une description de ce
 ts humains ont souvent une idée
 ire (*what they're up to*)⁴⁴ dans la
 nd, sur ce point, Gustafson est
 ion des conditions d'attribution

DE INTENTION

hose (à un animal, voire à un
 ose exprime une intention. Pour
 evons l'objet expressif non pas
 e chose, mais en un sens comme
 s objets expressifs, le fait qu'ils
 qu'ils *font* en un sens, plutôt que
 nt de vue, il est parfaitement
 aper l'oiseau sans sous-entendre
 'il l'exprime naturellement. Je
 ribuer certaines intentions à ma
 en de conduite) sans pour autant
 entions. Pour Anscombe, il est
 des intentions et de l'action
 ler, des intentions à travers des
 il faut pouvoir s'attribuer des
 jeu de langage des intentions
 res intentions et à effectuer des

C'est pourquoi Anscombe insiste sur l'idée que la reconnaissance d'un certain événement comme action humaine exige la possibilité que l'agent soit envisagé comme étant responsable de son action, c'est-à-dire qu'on doit pouvoir lui en demander les raisons. En d'autres termes, chaque fois que la question « Pourquoi fais-tu cela ? » (ou « Que fais-tu ? » – caractérisée par Anscombe⁴⁸) trouve une application, on peut reconnaître une action (intentionnelle ou non), au moins sous une description de ce qui se passe. Autrement dit, à chaque fois qu'on peut légitimement (compte tenu des circonstances et du contexte) supposer que l'agent est responsable de ses actes et serait capable d'en fournir un compte-rendu satisfaisant (même si c'est pour dire « je l'ai fait sans raisons particulières » ou « je ne savais pas ce que je faisais »), on peut parler d'action. La *possibilité* d'attribuer une certaine responsabilité à l'agent (même si, de fait, l'agent n'est en réalité pas conscient de ce qu'il fait) offre en négatif un critère des cas à propos desquels on peut désigner « ce qui se passe » comme une action⁴⁹. Ainsi, la reconnaissance de l'*expression* d'une intention dans l'action dépend également largement de la capacité de l'agent à reconnaître une action comme étant la sienne ; à donner une réponse « appropriée » à la question « Pourquoi faites-vous X ? », c'est-à-dire une réponse qui rend compte de X sous une description sous laquelle X est intentionnelle. Par exemple, on pourrait demander à W. pourquoi il ouvre le robinet. Et W. peut répondre, disons, qu'il veut se laver les mains ou qu'il veut faire la vaisselle. Mais on ne peut pas demander au chat pourquoi il s'approche furtivement de l'oiseau, bien qu'on puisse demander ceci à *propos* du chat (à son propriétaire, par exemple). L'incapacité du chat à donner un quelconque compte-rendu en première personne de ses comportements n'exclut pas la possibilité qu'on lui attribue des intentions, mais ceci exclut la possibilité qu'il puisse *exprimer* une intention à *travers* son comportement ou que son comportement puisse être considéré comme un moyen d'exprimer ses intentions. Au contraire, le fait qu'un être humain (d'un certain âge) soit capable de le faire nous autorise à considérer un certain nombre de ses comportements comme des expressions d'intentions. C'est cette position que Anscombe clarifie un peu plus loin dans le livre :

J'ai défini, il est vrai, l'action intentionnelle en termes de langage (notre question « Pourquoi ? »). Introduire des concepts dépendants de celui d'intention en les rapportant à leur application aux animaux (qui n'ont pas de langage) peut donc sembler curieux. Pourtant, nous attribuons certainement des intentions aux animaux. Nous le faisons précisément parce que nous décrivons ce qu'il font d'une façon parfaitement caractéristique de l'usage des concepts d'intention : nous décrivons ce qu'ils font *en faisant* autre chose (cette dernière description

fin de « Three Ways of Spilling Ink »
 mson & G. J. Warnock (eds.), Oxford,
 . Hacker, *Écrits philosophiques*, Paris,

& J. Teichmann (eds.), *Intention and*
 ighton, Harvester Press, 1979, p. 75.

u jeu de langage des intentions comme
 d'actions intentionnelles. Les jeunes
 cabulaire des intentions (ils maîtrisent
 er ou de calculer les conséquences de

leurs actions). Cette maîtrise doit donc plutôt être considérée comme une condition de possibilité de l'agir intentionnel.

⁴⁸ *Intention*, § 16.

⁴⁹ Notons que, ainsi présenté, le critère peut également s'appliquer aux animaux.

étant *plus* immédiate, plus proche des mouvements purement physiques). Le chat traque l'oiseau *en* s'accroupissant, *en* rampant les yeux fixés sur lui et la moustache frémissante. La description élargie de ce qu'il fait ne suffit pas à déterminer qu'il s'agit d'une intention (car tout événement qui a des effets descriptibles peut avoir une description élargie). Mais à cela s'ajoute la perception de l'oiseau par le chat, et ce qu'il fait de lui s'il l'attrape. Les deux traits, connaissance et description élargie, sont tout à fait caractéristiques de la description de l'intention dans l'action. De même que nous disons naturellement : « Le chat pense qu'une souris approche », nous demandons : « Pourquoi le chat s'accroupit-il et rampe-t-il ainsi ? » et nous répondons tout aussi naturellement : « Il traque l'oiseau ; regardez, ses yeux sont fixés sur lui ». Nous nous exprimons ainsi, bien que le chat ne puisse exprimer aucune pensée ni aucune connaissance de ses propres actions ou de ses intentions⁵⁰.

Gustafson interprète donc correctement Anscombe lorsqu'il affirme qu'elle pense « que les créatures ne peuvent prendre part aux conventions qui ont trait aux intentions que d'une seule façon, à savoir en tant que participants à la première personne. On refuse donc le droit d'entrée aux animaux »⁵¹. Mais il a raison dans la mesure où par « prendre part » on entend « partager les usages d'un jeu de langage ». En revanche, il a tort de penser que Anscombe ne fait pas droit à une participation aux conventions à la troisième personne. Dans la mesure où elle considère le jeu de langage des intentions et de l'action intentionnelle comme quelque chose de non-naturel, en ce sens qu'il est acquis par l'éducation et l'expérience, elle ne fait au fond que critiquer l'idée qu'un tel jeu de langage puisse donner lieu à des expressions naturelles (et non pas qu'il puisse désigner des comportements dits « naturels »). Son objection implique seulement que les animaux ne nous donnent pas vraiment d'indices du fait qu'ils sont conscients en première personne de leurs buts « *en tant que* buts », puisqu'ils ne maîtrisent pas ce jeu de langage conventionnel. C'est ce que fait remarquer Kenny lorsqu'il dit :

Fido peut gratter la terre pour attraper un os, mais aucun élément de son répertoire ne lui permet d'exprimer qu'il *gratte la terre parce qu'il* veut attraper un os. (...) Les animaux ne sont pas conscients de leurs buts *en tant que* buts⁵².

Pour qu'il y ait expression d'intentions (au sens d'Anscombe), il faut donc que ce qui exprime soit en mesure de « penser » ou de « connaître » ses propres actions et intentions. Il faut être responsable en première personne, dans une certaine mesure (sous une certaine description), de ce qu'on fait (ou est en train de faire). Or le chat s'approchant furtivement de l'oiseau ne participe pas activement (en première personne) à la pratique qui consiste à exprimer des

intentions ou à s'attribuer des d'indices indiquant qu'il exprime quelque chose (bien qu'on puisse donner simplement une description). Donner des indices d'une expression d'exprimer ou de communiquer des raisons de son action. On peut commencer à se comporter de telle sorte qu'il sa laisse et la tend à son maître. Le chien exprime *conventionnellement* qu'il essaie de nous « dire » quelque chose (une intention)⁵³.

Il ne faut pas confondre ici la troisième personne avec l'autre personne. Il est vraisemblable que les capacités conceptuelles proches de ceux qu'ils maîtrisent, à un certain degré, leur permettent d'exprimer leurs intentions, alors que, d'autre part, ceci ne change rien à la façon conventionnelle (en lien avec la nature) de se comporter. Or, peut-on vraiment dire qu'un chat exprime l'oiseau ?

La réponse à cette question suppose, à lire Anscombe, que le chat, de chasser l'oiseau) exprimerait ainsi son intention d'attraper l'oiseau, rebours d'un grand nombre de thèses sur l'étude des intentions et des actions. On ne peut pas à ce qui est souvent dit d'expression d'intentions, à savoir que l'expression ne serait pas immédiatement intentionnelle⁵⁴ :

« En gros, l'intention d'un honnête homme est une façon très grossière de parler. Il

⁵⁰ *Intention*, § 48, tr. fr. (modifiée), p. 148.

⁵¹ « The Natural Expressions of Intention », *art. cit.*, p. 304.

⁵² *The Metaphysics of Mind*, p. 39.

⁵³ Kenny (dans *op. cit.*) fait une distinction entre une intention et une action. Voir également Anscombe (*Intention*, § 36).

⁵⁴ Voir R. Moran & M. Stone, « Anscombe's New Essays on the Explanation of Action », *op. cit.*

s purement physiques). Le chat
les yeux fixés sur lui et la
ce qu'il fait ne suffit pas à
événement qui a des effets
ie). Mais à cela s'ajoute la
de lui s'il l'attrape. Les deux
ut à fait caractéristiques de la
que nous disons naturellement :
emandons : « Pourquoi le chat
dons tout aussi naturellement :
sur lui ». Nous nous exprimons
pensée ni aucune connaissance

combe lorsqu'il affirme qu'elle
rt aux conventions qui ont trait
en tant que participants à la
rée aux animaux »⁵¹. Mais il a
n entend « partager les usages
enser que Anscombe ne fait pas
troisième personne. Dans la
des intentions et de l'action
rel, en ce sens qu'il est acquis
d que critiquer l'idée qu'un tel
ons naturelles (et non pas qu'il
els »). Son objection implique
vraiment d'indices du fait qu'ils
s buts « *en tant que buts* »,
conventionnel. C'est ce que fait

mais aucun élément de son
terre parce qu'il veut attraper
eurs buts *en tant que buts*⁵².

ens d'Anscombe), il faut donc
ou de « connaître » ses propres
première personne, dans une
le ce qu'on fait (ou est en train
de l'oiseau ne participe pas
e qui consiste à exprimer des

intentions ou à s'attribuer des intentions, dans la mesure où il ne donne pas
d'indices indiquant qu'il exprime ainsi une intention, qu'il essaie de nous « dire »
quelque chose (bien qu'on puisse, pour notre part, lui attribuer une intention en
donnant simplement une description de son action comme dirigée vers un but).
Donner des indices d'une expression d'intention, c'est ainsi être capable
d'exprimer ou de communiquer cette intention, en donnant, par exemple, les
raisons de son action. On peut comprendre qu'un chien veut sortir lorsqu'il
commence à se comporter de telle ou telle façon, par exemple, s'il va chercher
sa laisse et la tend à son maître. Mais ce comportement est *appris*, et dès lors le
chien exprime *conventionnellement* son désir ou sa volonté, d'une façon qui
essaie de nous « dire » quelque chose. (On ne dirait d'ailleurs pas qu'il exprime
une *intention*)⁵³.

Il ne faut pas confondre ici les *descriptions* des comportements animaux en
troisième personne avec l'auto-attribution d'une intention ou d'une raison de
faire X. Il est vraisemblable que les animaux possèdent, à un certain degré, des
capacités conceptuelles proches des nôtres. Mais, dans la mesure où on estime
qu'ils maîtrisent, à un certain degré, les capacités conceptuelles suffisantes pour
exprimer leurs intentions, alors il faut, d'une part, en spécifier les critères et,
d'autre part, ceci ne change rien au fait que, s'ils expriment des intentions, c'est
conventionnellement (en lien avec leur maîtrise de certains concepts) et pas
naturellement. En un sens, exprimer c'est finalement *faire savoir* quelque chose.
Or, peut-on vraiment dire que le chat nous fait savoir qu'il veut attraper
l'oiseau ?

La réponse à cette question n'est elle-même pas si évidente, car on pourrait
supposer, à lire Anscombe, que l'action elle-même (par exemple, le fait, pour le
chat, de chasser l'oiseau) *exprime* l'intention (en chassant l'oiseau, la chat
exprimerait ainsi son intention de chasser l'oiseau). Anscombe pense en effet, à
rebours d'un grand nombre de théories philosophiques de l'intention, que, dans
l'étude des intentions et des actions intentionnelles, il faut donner la priorité,
non pas à ce qui est souvent conçu comme le cas le plus « primitif »
d'expression d'intentions, à savoir l'expression d'un « pur acte d'intention » (qui
ne serait pas immédiatement ou pas du tout mis en acte), mais bien l'action
intentionnelle⁵⁴ :

« En gros, l'intention d'un homme, c'est son action ». Mais c'est bien sûr une
façon *très* grossière de parler. Il est bon de l'exprimer cependant, comme antidote

⁵³ Kenny (dans *op. cit.*) fait une distinction intéressante entre exprimer une volonté et exprimer
une intention. Voir également Anscombe : « le signe primitif du vouloir est d'essayer d'obtenir »
(*Intention*, § 36).

⁵⁴ Voir R. Moran & M. Stone, « Anscombe on Expression of Intention », dans : C. Sandis (ed.),
New Essays on the Explanation of Action, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009, p. 132-168.

à la thèse absurde, soutenue parfois, selon laquelle l'action qu'un homme a l'intention de faire n'est décrite que par la description de son *objectif*⁵⁵.

Mais on peut ici introduire une distinction faite par Anscombe au début de *L'intention* (§ 1 *sq.*) entre « l'expression d'intention » et « l'action intentionnelle ». L'action intentionnelle n'est pas, de manière générale, expression d'une intention. Il y a expression d'intention dès lors qu'il y a, de la part de l'agent, communication de ses intentions. Sinon, une intention *transparaît* bien dans l'acte (la plupart du temps, comme le suggère Anscombe) mais elle n'est pas pour autant *exprimé* par cet acte. C'est pourquoi le modèle privilégié de l'expression d'intentions reste celui de l'expression verbale. Et c'est aussi pourquoi les animaux ne saurait participer en première personne à ce jeu de langage. Il n'y a pas, pour ainsi dire, en ce sens, d'expression *passive* des intentions. Ce qui ne signifie pas qu'on ne puisse exprimer une intention malgré soi, par exemple par un geste qui nous trahit. Mais alors, dans ce dernier cas, le fait que ce geste puisse être pris comme l'expression d'une intention dépend encore du cadre normatif dans lequel il s'inscrit : on me soupçonne d'avoir trahi, en l'exprimant par un geste, telle ou telle de mes intentions, parce que je suis un participant *actif* au jeu de langage des intentions.

On peut essayer de clarifier ce point en notant la possibilité d'un décalage entre ce qu'un agent est en train de faire et son intention. Par exemple, le fait que je sois en train de creuser un trou dans la terre n'indique pas nécessairement que je suis en train de construire une maison. Pour s'en assurer, il faut me le demander. Ce décalage rend compte de la pertinence de la question « Pourquoi ? » dans certains contextes⁵⁶. Or on ne peut rendre compte de ce décalage à propos des comportements animaux, car ceux-ci ne peuvent nous contredire si on leur attribue telle ou telle intention plutôt qu'une autre. Seule la suite de leur action peut éventuellement contredire notre compréhension première, mais on ne peut une fois de plus pas dire que l'animal essaie ainsi de contredire notre première interprétation à la façon dont pourrait le faire la réponse d'un agent humain à la question « Que fais-tu ? » ou « Pourquoi fais-tu cela ? ». Il serait possible de découvrir, par l'observation de nouvelles données contextuelles, disons, que le chat ne traque pas un oiseau mais qu'il a vu un chien et s'apprête à s'enfuir. Je pourrais aussi constater, par l'observation de certaines données contextuelles, que, alors que je croyais que W. s'apprêtait à se laver les mains, il s'apprêtait en réalité à faire la vaisselle. Si c'est le cas, dira-t-

on vraiment que W. a *exprimé* pas dire qu'observer une intention observer l'*expression* d'une intention pas en train d'*exprimer* le fait. On peut voir dans son action qu'il lui demande ce qu'il fait lorsqu'il fait la vaisselle », alors on peut dire que l'incapacité du chat à concevoir une intention comme visant un but autre que celui qu'il autorise pas à qualifier son action reviendrait à dire que l'expression d'une intention communication, qui n'est pas une intention pour le cas des intentions) une

Il s'agirait donc seulement d'un plus ou moins long terme) et d'un pas. Une fois de plus, il faut dire d'une capacité conceptuelle et d'Anscombe à l'encontre de l'expression d'intentions » dépend donc largement de l'intention intentionnelle comme n'étant pas une compréhension de l'action humaine rationnelle (qui peut être analysée en pratique) :

La vérité pratique est une vérité pour les chiens, ni les enfants ne sont

Tout comme nous ne voulons pas réaliser les mots qu'il prononce, nous ne pouvons pas réaliser la tête un plan d'action rationnel. Nous ne pouvons pas nous communiquer ce plan. Il y a un comportement du chat qui trahit l'intention du chat d'attraper l'oiseau comme l'intention du chat d'attraper le chat est lui-même en train de faire des intentions intentionnelles – et si jamais l'intention d'attraper l'oiseau ne serait pas

⁵⁵ *Intention*, § 25 ; tr. fr., p. 92.

⁵⁶ De la même façon, Austin a montré que les situations dans lesquelles il est légitime de demander à un agent de se justifier ou de s'excuser révèlent en négatif ce qu'est une action, voire une action intentionnelle (cf. J. L. Austin, « A Plea for Excuses » et « Three Ways of Spilling Ink » (1966), repris dans J. L. Austin, 1979, *Philosophical Papers*, J. O. Urmson & G. J. Warnock (eds.), Oxford, Oxford University Press, 1979 ; tr. fr. par L. Aubert et A.-L. Hacker, *Écrits philosophiques*, Paris, Seuil, 1994.)

⁵⁷ « Practical Truth » (1993), dans : C. G. Callaghan & J. L. Austin, *Philosophical Papers*, p. 157.

quelle l'action qu'un homme a
tion de son *objectif*⁵⁵.

faite par Anscombe au début de
n d'intention » et « l'action
t pas, de manière générale,
ntention dès lors qu'il y a, de la
entions. Sinon, une intention
s, comme le suggère Anscombe)
acte. C'est pourquoi le modèle
de l'expression verbale. Et c'est
r en première personne à ce jeu
e sens, d'expression *passive* des
e exprimer une intention malgré
lais alors, dans ce dernier cas, le
pression d'une intention dépend
on me soupçonne d'avoir trahi,
s intentions, parce que je suis un

tant la possibilité d'un décalage
n intention. Par exemple, le fait
re n'indique pas nécessairement
Pour s'en assurer, il faut me le
la pertinence de la question
n ne peut rendre compte de ce
x, car ceux-ci ne peuvent nous
ion plutôt qu'une autre. Seule la
ontredire notre compréhension
dire que l'animal essaie ainsi de
façon dont pourrait le faire la
fais-tu ? » ou « Pourquoi fais-tu
observation de nouvelles données
s un oiseau mais qu'il a vu un
constater, par l'observation de
e croyais que W. s'apprêtait à se
vaisselle. Si c'est le cas, dira-t-

on vraiment que W. a *exprimé* son intention de faire la vaisselle ? Ne doit-on pas dire qu'observer une intention à travers un comportement, ce n'est pas observer l'*expression* d'une intention. Si W. s'apprête à faire la vaisselle, il n'est pas en train d'*exprimer* le fait qu'il a l'intention de faire la vaisselle, même si on peut voir dans son action qu'il a l'intention de faire la vaisselle. Par contre, si je lui demande ce qu'il fait lorsqu'il ouvre le robinet et qu'il me dit « Je fais la vaisselle », alors on peut dire qu'il exprime une intention. Tandis que l'incapacité du chat à concevoir (pour ainsi dire explicitement) son action comme visant un but autre que celui que nous voyons dans son acte ne nous autorise pas à qualifier son action d'expression d'une intention. Dès lors, cela reviendrait à dire que l'expression est nécessairement une forme de communication, qui n'est pas nécessairement active mais présuppose (du moins pour le cas des intentions) une certaine agentivité.

Il s'agirait donc seulement de distinguer les créatures qui peuvent planifier (à plus ou moins long terme) et expliquer leurs actions et celles qui ne le peuvent pas. Une fois de plus, il faut garder en tête qu'exprimer une intention dépend d'une capacité conceptuelle et de l'apprentissage de conventions. L'objection d'Anscombe à l'encontre de la défense d'une « expression naturelle des intentions » dépend donc largement de son analyse de l'intention et de l'action intentionnelle comme n'étant pas un objet « naturel ». Elle repose sur sa compréhension de l'action humaine comme mise en oeuvre d'une capacité rationnelle (qui peut être analysée en termes de rationalité et de raisonnement pratique) :

La vérité pratique est une vérité créée par l'action au sens où ni les branches, ni les chiens, ni les enfants ne sont capables d'action⁵⁷.

Tout comme nous ne voulons pas supposer que le perroquet comprend en réalité les mots qu'il prononce, nous ne pouvons supposer qu'une créature a en tête un plan d'action rationnel, à moins que cette créature ne soit capable de nous communiquer ce plan. Il y a en effet quelque chose de naturel dans le comportement du chat qui traque l'oiseau, mais le fait que nous décrivions ceci comme l'intention du chat d'attraper l'oiseau n'implique pas qu'en agissant ainsi le chat est lui-même en train de participer au jeu de langage des actions intentionnelles – et si jamais c'était le cas, alors l'expression de son intention d'attraper l'oiseau ne serait pas naturelle, mais conventionnelle.

ns dans lesquelles il est légitime de
t en négatif ce qu'est une action, voire
uses » et « Three Ways of Spilling Ink
pers, J. O. Urmson & G. J. Warnock
ar L. Aubert et A.-L. Hacker, *Écrits*

⁵⁷ « Practical Truth » (1993), dans : G. E. M. Anscombe, *Human Life, Action, and Ethics*, op. cit., p. 157.

Faisons, pour finir, quelques remarques au sujet de la distinction proposée par Anscombe entre intentions et émotions. Elle affirme que, contrairement au cas des intentions, on peut parler d'une « expression naturelle des émotions », ou elle dit plutôt que l'expression des émotions n'est pas « purement conventionnelle ». Il faudrait probablement distinguer ici plusieurs degrés et plusieurs types d'émotions, ce que Anscombe ne fait pas. La tension repose ici sur l'idée suivante : nous qualifions et « classons » les émotions dans et par le langage et la plupart de nos expressions d'émotions peuvent être dites conventionnelles en ce sens qu'elles héritent d'un conditionnement socio-culturel. Dès lors, ceci ne sous-entend-il pas que pour exprimer, disons, de la tristesse, il faut d'une certaine façon maîtriser certains concepts ? Dès lors la question se pose de savoir comment un chien exprime de la peur ou de la tristesse. Est-ce parce qu'il a acquis certaines capacités conceptuelles ou est-ce simplement nous qui, par anthropomorphisme (ou par « charité »), lui attribuons de telles émotions ou sentiments ? L'enjeu de ce problème réside notamment dans le rapport entre expression et convention. Une expression n'est-elle pas, dans la mesure où elle dépend de règles de communication et d'une compréhension mutuelle, toujours conventionnelle ? Pouvons-nous, dès lors, seulement parler d'expression naturelle ? Jusqu'à quel point la distinction entre « naturel » et « conventionnel » tient-elle ? Nous ne pouvons bien sûr pas répondre ici à toutes ces questions.

On peut néanmoins essayer de comprendre la position d'Anscombe en s'appuyant notamment sur certaines remarques de Kenny. Ce dernier pense qu'on peut aisément reconnaître la peur, le plaisir, etc. dans le comportement animal, bien que les animaux ne maîtrisent pas *nos* concepts de peur, de plaisir, etc. Il y a expression naturelle des émotions dans la mesure où les bébés et les animaux peuvent exprimer leurs émotions sans pour autant maîtriser un jeu de langage spécifique liés à ces émotions. Ils expriment, pour ainsi dire, leurs émotions de manière *passive* et participent à la convention qui consiste à leur attribuer des émotions de manière passive. La différence avec le cas des intentions réside donc en ce qu'il y aurait une naturalité propre de l'émotion (et de certaines sensations) tandis qu'il n'y a pas une telle naturalité des intentions. La preuve en serait, selon Kenny, qu'on peut facilement dire si un bébé ou un animal a mal ou peur⁵⁸. Il faut, d'après lui, distinguer le « comportement émotionnel » des « mots qui désignent des émotions » :

Les mots qui désignent des comportements ne remplacent pas les comportements caractéristiques d'une émotion. L'émotion considérée, mais au contraire, par exemple, nous ne savons s'il faut remplacer le comportement émotionnel que parce qu'on l'a

L'expression naturelle d'une émotion provoque spontanément des réactions qui feraient que qualifier ces émotions par des mots qu'« en fait, les enfants apprennent à remplacer les exclamations et des phrases » par des mots d'émotions servirait alors seulement à classer les d'émotions primitives. Ainsi, l'expression naturelle des émotions, non pas des d'émotions, mais à partir des émotions primitives de ce qu'on appelle de

En conclusion, une fois que nous comprenons pourquoi Anscombe considère que l'expression « expression naturelle des intentions » renvoie à la capacité de donner une justification à son action *a posteriori*, nous pouvons alors saisir les capacités linguistiques (incluant la capacité de donner des raisons) que Anscombe a probablement voulu reprendre (Kenny) l'attribution de la capacité de donner des raisons à l'éducation et l'apprentissage de la langue. Il entend l'expression de raisons comme l'expression de données contextuelles dans le langage. Il doit être « purement conventionnel » que les propres raisons est manifestée dans le langage à les exprimer verbalement. Les « mouvements corporels » conviennent à exprimer des intentions, car nous avons même parfois aux ordinateurs qui expriment des intentions tant qu'ils sont utilisés.

⁵⁸ La différence avec les intentions serait donc que, si on peut facilement voir, dans le comportement d'un animal, qu'il a une intention (d'attraper un oiseau, par exemple), on ne peut pas dire qu'il l'exprime par son comportement (car on n'est pas censé présupposer qu'il a un « plan »). Tandis que le cri du chien quand on lui marche sur la queue suffit à reconnaître qu'il a

mal, on n'a pas besoin d'une preuve concevoir sa douleur comme telle.

⁵⁹ *The Metaphysics of Mind*, p. 60.

⁶⁰ *Ibid.*

NS ?

sujet de la distinction proposée e affirme que, contrairement au expression naturelle des émotions », notions n'est pas « purement distinguer ici plusieurs degrés et e fait pas. La tension repose ici ns » les émotions dans et par le d'émotions peuvent être dites t d'un conditionnement socio- ue pour exprimer, disons, de la certains concepts ? Dès lors la n exprime de la peur ou de la apacités conceptuelles ou est-ce u par « charité »), lui attribuons ce problème réside notamment . Une expression n'est-elle pas, de communication et d'une nelle? Pouvons-nous, dès lors, à quel point la distinction entre ous ne pouvons bien sûr pas

re la position d'Anscombe en s de Kenny. Ce dernier pense isir, etc. dans le comportement os concepts de peur, de plaisir, ns la mesure où les bébés et les pour autant maîtriser un jeu de priment, pour ainsi dire, leurs i convention qui consiste à leur La différence avec le cas des aturalité propre de l'émotion (et e telle naturalité des intentions. icilement dire si un bébé ou un distinguer le « comportement ons » :

Les mots qui désignent des émotions ne sont pas simplement appris pour remplacer les comportements émotionnels, car déterminer quel comportement est caractéristique d'une émotion particulière dépend non seulement de la nature de l'émotion considérée, mais aussi de l'objet de l'émotion. Si l'enfant pleure, par exemple, nous ne savons s'il faut appeler cela un comportement de douleur ou un comportement émotionnel que si nous savons s'il pleure parce que, disons, il s'est cogné la tête ou parce qu'on l'a laissé seul⁵⁹.

L'expression naturelle d'une émotion, c'est le comportement qu'on pourrait dire provoqué spontanément par ce qu'on appelle l'émotion ; les concepts ne feraient que qualifier ces émotions relativement à leurs objets. Kenny ajoute qu'« en fait, les enfants apprennent les noms des émotions lorsque les adultes leur apprennent à remplacer leurs expressions primitives et naturelles par des exclamations et des phrases »⁶⁰. Le processus d'apprentissage des concepts d'émotions servirait alors seulement à qualifier plus précisément les expressions d'émotions primitives. Ainsi il faudrait comprendre la notion d'expression naturelle des émotions, non pas à partir de nos concepts conventionnels d'émotions, mais à partir des comportements (animaux et humains) les plus primitifs de ce qu'on appelle des « émotions ».

En conclusion, une fois ces distinctions clarifiées, on devrait pouvoir comprendre pourquoi Anscombe reproche à Wittgenstein de parler d'une « expression naturelle des intentions ». En effet, si exprimer une intention renvoie à la capacité de donner des raisons de son action, de planifier ou de justifier son action *a posteriori*, ceci implique sans doute la maîtrise de certaines capacités linguistiques (incluant certains comportements). Si c'est le cas, Anscombe a probablement raison de dire que l'attribution d'intention et (pour reprendre Kenny) l'attribution d'émotions est une capacité acquise par l'éducation et l'apprentissage du langage. Si par « expression d'intentions » on entend l'expression de raisons d'agir spécifiques, d'un plan prenant en compte des données contextuelles dans lesquelles l'action est décrite, son expression doit être « purement conventionnelle ». La conscience ou la connaissance de ses propres raisons est manifestée par la capacité de la créature qui utilise le langage à les exprimer verbalement ou par des comportements ou des « mouvements corporels » conventionnels. On peut ainsi dire que les bêtes *ont* des intentions, car nous avons tendance à leur en attribuer (nous en attribuons même parfois aux ordinateurs ou aux voitures), mais on ne peut pas dire qu'elles expriment des intentions tant qu'elles ne manifestent aucun niveau de maîtrise

si on peut facilement voir, dans le r un oiseau, par exemple), on ne peut 'est pas censé présupposer qu'il a un sur la queue suffit à reconnaître qu'il a

mal, on n'a pas besoin d'une preuve supplémentaire du fait qu'il est capable, par exemple, de concevoir sa douleur comme telle.

⁵⁹ *The Metaphysics of Mind*, p. 60.

⁶⁰ *Ibid.*

du jeu de langage des intentions. De ce point de vue, la confusion de Wittgenstein viendrait d'une assimilation trop rapide entre *avoir* et *exprimer* des intentions⁶¹.

Les concepts l'argument

Je
(C)

Je me propose de présenter d'une confrontation entre phénoménaux et les idées de expérience vécue — plus exactes difficultés et les voies possible

La manière la plus simple concepts phénoménaux est de « Jackson, l'histoire de Mary qui psychologie des couleurs, mais blanc et qui, par conséquent, *is like*) de voir du rouge. Quand mûre, elle peut s'écrier « Ah, rouge, c'est *comme ça* ». Le *ça* de rouge — un concept qu'elle l'expérience du rouge. C'est un concevoir des pensées qu'elle « J'éprouverai sans doute 'ça' une rose rouge, mais pas quand

On définira donc un concept

le concept d'un type spécifique lequel l'idée d'expérience est exemple, le concept phénoménaux spécifique de sensation qu'on concept de « sensation rouge » qualifie typiquement des objets

⁶¹ La rédaction de cet article a bénéficié du soutien de la Fondation des Treilles.

⁶² D. Stoljar, « Physicalism and Phenomena », p. 469-494.